



Obligation de garde d'enfant majeur

Par **Jurigaby**, le **11/10/2007** à **12:07**

Bonjour,

Je suis divorcé et j'ai la garde en alternance de ma fille qui est mineure, et j'ai mon fils qui est majeur à mon domicile. Mon fils n'a pas d'emploi et est totalement sans ressources.

J'ai personnellement des problèmes financiers importants, je n'ai plus de revenus, et je vais être dans l'obligation de quitter mon logement que je ne peux plus payer.

Mon ex-épouse à un travail stable

Personnellement je pourrai être hébergé chez ma nouvelle compagne.

Est-ce que j'ai l'obligation de prendre mon fils chez ma nouvelle compagne?

Merci de votre réponse